

# Le Carême

---

Il est originellement et structurellement une préparation à Pâques. Durant ce temps, l'Eglise se prépare à célébrer le mystère de la Pâque. La perspective du Carême est ainsi celle de la Jérusalem d'en haut.

Pour Saint Léon, au V<sup>e</sup> siècle, le Carême a une triple destination (sermon SC 49):

- Il prépare l'ensemble du peuple chrétien au salut
- Les pénitents à la réconciliation du jeudi saint
- Les catéchumènes au baptême.

Le temps de préparation à Pâques s'est inséré petit à petit dans une structure liturgique annuelle qui existait déjà mais il est vrai que le Carême tient compte de l'organisation ecclésiale des catéchumènes et des pénitents.

## 1- L'organisation générale de l'année liturgique

A Rome jusqu'au milieu du VI<sup>e</sup> siècle les chrétiens comptaient les mois à partir de mars (qui était la reprise de la guerre). Cette coutume était celle de la Rome païenne mais les chrétiens la gardèrent dans la composition de la célébration de la Pâque annuelle. Nous sommes encore à cette époque au début d'une organisation d'un cycle liturgique annuel. A cette même époque, les Eglises orientales faisaient commencer le cycle annuel avec le dimanche de Pâques. Le problème de Rome fut que la date de Pâques, suivant le cycle lunaire, n'était pas fixe. Pâques, en effet, ne peut jamais tomber avant le 22 mars et jamais aller au-delà du 21 avril. Faire commencer le cycle en mars pouvait aller avec une célébration de Pâques fin mars mais si Pâques tombait en avril ça ne coïncidait plus. C'est pourquoi, vers la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle on fit commencer le début de l'année liturgique à Noël, date fixe au calendrier.

A l'intérieur de l'ancienne année liturgique organisée autour de la succession des dimanches, il n'y avait pas d'autre temps fort que celui de la Pâque. Mais c'est à partir de Pâques que les autres temps forts de l'année vont se dégager : Pentecôte, Ascension, Noël, Epiphanie ... et c'est en remontant de la Pâque vers le début de mars et au-delà qu'on organisa le temps préparatoire à la fête. Il faut donc partir du Triduum pascal pour comprendre comment les accroissements et les ajouts successifs firent qu'au VII<sup>e</sup> siècle la préparation pascale comptait 9 semaines.

## 2- Le Triduum Paschale et le jeûne pascal

Le *Triduum sacrum* de la Pâque, comme l'appellent Ambroise et Augustin, va du vendredi de la Passion au dimanche de la Résurrection en englobant le samedi du Repos au tombeau. A Rome un jeûne très rigoureux était observé le vendredi et le samedi. C'est le jeûne pascal proprement dit car il est intérieur au *festum paschale* et c'est pourquoi il demeurera le jeûne type. C'est un jeûne festif, lié à la fête, à la célébration de la Pâque. C'est l'anticipation et l'extension de ce jeûne festif qui va donner naissance au Carême.

### 3- La semaine « de Passione »

La première préparation au Triduum consista à célébrer la Passion le dimanche précédent (aujourd'hui les Rameaux). L'Église d'Alexandrie observait dès la fin du III<sup>e</sup> siècle et au début du IV<sup>e</sup> et jusqu'en 336 cette unique semaine de préparation. Pour Rome, on ne sait pas exactement à quelle époque cette préparation d'une semaine s'est mise en place mais on sait que la lecture de la Passion était faite le dimanche, le mercredi et le vendredi de cette semaine là. (Semaine sainte) Cette semaine gardait le témoignage du caractère antique des jours de célébration, le dimanche avec l'eucharistie et les deux synaxes aliturgiques (rassemblements sans eucharistie) du mercredi et du vendredi. Notre vendredi saint actuel ne comporte pas de célébration eucharistique.

### 4- Le Jeûne de trois semaines

Sous l'influence d'Athanase, Alexandrie passa en 337 de la semaine de *Passione* au Carême de six semaines. Rome avait organisé vers la fin du III<sup>e</sup> et au début du IV<sup>e</sup> une période de trois semaines avant Pâques pendant laquelle on jeûnait tous les jours sauf le samedi et le dimanche. Ces trois semaines furent comptées en partant de la Résurrection inclus dans le Triduum jusqu'à notre 4<sup>ème</sup> dimanche de Carême actuel. Le 2<sup>ème</sup> dimanche en remontant, c'est-à-dire notre 5<sup>ème</sup> dimanche actuel, fut appelé le dimanche médian. Cette semaine médiane était aussi une semaine d'ordination. Plus tard avec le Carême de six semaines, les ordinations prirent place dans la 1<sup>ère</sup> semaine de Carême avec les Quatre Temps. Les lectures utilisées dans ces trois semaines formeront un groupe cohérent tout au long de ces 21 jours de jeûne. On est sûrs que ce jeûne de trois semaines existait en 354, selon le chronographe, et qu'il avait disparu avant 384, date à laquelle est attesté le jeûne de six semaines à Rome. La délimitation de ces trois semaines s'explique si l'on regarde le début de mars comme étant le début de l'année liturgique, mais il fallait alors que Pâques fut célébré vers le 22 mars. On a donc consacré à la Préparation de Pâques ce temps minimum qui séparait le début "chronologique" de l'année (1<sup>er</sup> mars) et son début chrétien (Pâques).

### 5- Le Jeûne de six semaines.

C'est le Carême proprement dit puisque "*carême*" *tempus quadragesimae* veut dire 40. Ces quarante jours veulent imiter la période de Jésus au désert avant sa vie publique et s'enracinent dans l'histoire biblique. Cette période fut comptée à l'origine en partant du jeudi saint inclus jusqu'au premier dimanche de Carême où l'on entendait l'Évangile des "Tentations". Ces 40 jours sont contigus au *Triduum Paschale* qui lui demeure à l'extérieur des 40 jours. Cet usage fut adopté à Rome entre 354 et 384.

Avant saint Léon, le Carême comportait les mêmes synaxes hebdomadaires que les autres périodes de l'année. Outre les dimanches, le Carême comportait donc les mercredis et vendredis, jours de synaxes aliturgiques. Decentius de Gubbio (416) témoigne qu'au début du V<sup>e</sup> siècle, on ne célébrait pas encore l'eucharistie aux synaxes de fêtes de Carême.

A l'époque de saint Léon, en 444, les lundis, mercredis et vendredis possèdent seuls une synaxe officielle. La structure de l'ancien Carême fait apparaître que les synaxes du samedi furent instituées après l'apparition de la Quinquagésime. Mais au temps de saint Léon on ne peut pas affirmer que les synaxes citées comportaient l'Eucharistie. C'est au VI<sup>e</sup> siècle que les synaxes fériales sont devenues liturgiques.

Avant la fin du V<sup>e</sup> siècle, le jeûne hebdomadaire du mercredi et du vendredi qui précèdent le premier dimanche de Carême (mercredi des Cendres et vendredi après les Cendres) fut regardé comme une sorte de préparation au jeûne quadragésimal comme tel et la synaxe de ces deux jours entra dans l'orbe du Carême sans en constituer le début.

Au VII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'on voudra avoir 40 jours de jeûnes effectifs, en dehors des dimanches, on commença le Carême le mercredi des Cendres jusqu'au samedi saint inclus. Mais ce décompte fera entrer le *Triduum* dans les 40 jours alors qu'auparavant il n'y était pas. En effet, il faut bien comprendre que le *Triduum* ne fait pas partie du Carême puisque, avec lui on entre dans la célébration de la Pâque du Christ, le mystère de sa Passion, de sa mort et de sa Résurrection.

## 6- Les scrutins des catéchumènes

Jusqu'à la moitié du VI<sup>e</sup> siècle, la célébration des scrutins catéchuménaux se faisait le dimanche. A l'origine ils étaient célébrés dans la préparation de trois semaines lorsque la préparation à Pâques était de trois semaines. Vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle cette célébration fut déplacée en semaine à cause du fait du baptême des petits enfants.

## 7- Les semaines préquadragésimales

L'institution de la Quinquagésime à Rome s'est mise en place sous l'influence byzantine pour substituer un jeûne de 50 jours au jeûne des 40 jours anciens. Elle apparaît vers le 1<sup>er</sup> ¼ du VI<sup>e</sup> siècle. Ensuite, vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle apparaît la Sexagésime et un siècle plus tard environ, la Septuagésime. Avec celle-ci, Rome se retrouve comme Byzance, avec trois semaines préquadragésimales. C'est sous l'influence des papes issus de l'orient et de Sicile à cette époque que ces semaines ont été instituées. Avec la Septuagésime on arrive à 9 semaines de préparation pascale. Vers le VIII<sup>e</sup> siècle apparaît le Temps de la Passion qui se comprend avec la Quinquagésime puisqu'avec elle les 40 jours sont effectués 15 jours avant Pâques. Mais ce système met l'accent davantage sur l'historisation des événements de la Pâque plus que sur l'unité de sa célébration. A partir du dimanche dit de la Passion, on insiste sur le mystère de la croix. Cf. Hymne, répons ...

Il est heureux que la Réforme de Vatican ait supprimée cette dénomination pour retrouver le Carême. C'est le dimanche d'avant Pâques, ancien dimanche *de Passione* qui s'intitule "Dimanche des Rameaux et de la Passion", tandis que la Semaine Sainte commémore la Passion du Seigneur depuis son entrée messianique à Jérusalem. Le *Triduum* lui s'intitule "Triduum pascal de la Passion et de la Résurrection du Seigneur" et le Vendredi Saint, "Vendredi de la Passion du Seigneur ».

C'est au XVII<sup>e</sup> siècle que l'on s'est mis à voiler les croix et les images du Seigneur et des Saints. L'origine de cette coutume vient qu'au X<sup>e</sup> siècle on voilait l'autel au début du Carême. Les images et sculptures représentaient les saints dans leur félicité céleste et les crucifix romans représentaient davantage le Sauveur en Roi de gloire plutôt qu'en Messie souffrant.

La liturgie actuelle permet d'utiliser les hymnes de la Semaine Sainte, aux Vigiles, aux laudes et aux Vêpres des fêtes de la 5<sup>ème</sup> semaine. (Cf. LH tome 2, p. 273)

## 8- Les lectures

### a) Durant la semaine *de Passione*

Au temps de saint Léon, on lisait déjà le dimanche précédent Pâques le récit de la Passion en saint Matthieu, le mercredi le récit en saint Luc et le vendredi la Passion en saint Jean. Ce qui se fait en un temps précis et qui semble acquis laisse entendre déjà une tradition. Cela donne de saisir que ces lectures de l'Évangile étaient déjà utilisées dans la préparation précédente de la semaine de *Passione*.

L'épître de saint Paul aux Philippiens 2, 5-11 était déjà connue de saint Léon pour le dimanche *de Passione*. Le mercredi on lisait le prophète Isaïe 62, 11- 63, 7a. Le verset 11 est cité en Matthieu 21,5 et la suite a toujours été considéré comme faisant allusion à la Passion du Christ "*Quis est iste qui venit d'Edom tinctis vestibus de Bosra*". (1<sup>er</sup> Ct des Vigiles actuelles des dimanches de Pâques) La 2<sup>de</sup> lecture, Is 53, 1-12 est l'un des chants du Serviteur souffrant. Le verset 12 est la source de Lc 22, 37 : "Il a compté avec les impies" (Is 53,12) et 23, 34 : "Ils partagèrent ses vêtements et les tirèrent au sort". (Ps 21,19)

Le vendredi saint fait partie de la Pâque. Le 2<sup>de</sup> lecture, Ex 12, 1-14 reprend l'ancien ordre de manger l'agneau pascal et la 1<sup>ère</sup> lecture, Os 6, 1-6 illustre le sens du nouveau sacrifice et correspond chronologiquement à la Résurrection : « *Vivificabit nos post duos dies ; in die tertia suscitabit nos et vivemus in conspectu eius* ». (2<sup>ème</sup> Ct des Vigiles actuelles des dimanches de Pâques)

### b) Durant le jeûne de trois semaines

Saint Jean est déjà l'Évangile majeur pour le Jeûne prépaschal ancien de 3 semaines. Il faut toujours comprendre que les lectures correspondent aux synaxes du dimanche, du mercredi et du vendredi. Au 1<sup>er</sup> dimanche (4<sup>ème</sup> actuel) nous avons Jn 4, 6-42. Le mercredi de cette 1<sup>ère</sup> semaine, Jn 6, 1-14 et le vendredi Jn 8, 46-59. Au 2<sup>ème</sup> dimanche Médian (5<sup>ème</sup> actuel) nous avons Jn 9, 1-38, le mercredi Jn 10, 22-38 et le vendredi Jn 11, 47-54 (Jn 11, 1-45) et la semaine de *Passione*, ayant lu la Passion en saint Matthieu le dimanche, nous avons le lundi Jn 12, 1-36 et le mardi Jn 13, 1-32. Le mercredi et le vendredi on lit la Passion comme indiqué plus haut.

### c) Durant le Jeûne de six semaines

Avec le Carême de six semaines, trois nouveaux dimanches entrent dans la préparation pascale. A l'époque de saint Léon, on lit le 1<sup>er</sup> dimanche Mt 4, 1-12 comme aujourd'hui "les Tentations". L'épître est déjà 2 Co 6, 1-10 *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis*. Le 2<sup>ème</sup> dimanche resta vacant jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle (les 4 temps) mais lors de la vigile dominicale où l'eucharistie était célébrée à l'aube on lisait Mt 17, 1-9 "la Transfiguration" que saint Léon commente dans ses homélies. Ces deux dimanches sont bien des dimanches de Carême. A l'autre bout, le 6<sup>ème</sup> dimanche, de *Passione* nous lisons la Passion en saint Matthieu. Restent les trois dimanches intercalaires où l'on retrouve les évangiles des anciens scrutins catéchuménaux : la Samaritaine Jn 4, 6-42 (3<sup>ème</sup> dimanche), l'Aveugle-né Jn 9, 1-38 (4<sup>ème</sup> dimanche) et Lazare Jn 11, 1-45 (5<sup>ème</sup> dimanche). Ces évangiles ont toujours été utilisés pour préparer les candidats au baptême. La réforme liturgique de Vatican II les a replacés à leur place originelle dans le lectionnaire pour l'année "A". Le Lectionnaire actuel prévoit de les prendre chaque année. Ils sont pris obligatoirement s'il y a des catéchumènes pour la célébration des scrutins. En effet, les oraisons et les litanies des scrutins, reprennent les thèmes des trois dimanches, l'eau vive, la lumière, la résurrection. Après le VI<sup>e</sup> siècle, les lectures vont changer car il y aura moins de catéchumènes adultes à cause du baptême des petits enfants. Les scrutins seront célébrés en semaine.

## 9- Les antiennes de communion

Avec le Jeûne de six semaines, mais à partir du VI<sup>e</sup> siècle seulement, les fêtes quadragésimales seront pourvues d'antiennes de communion extraites des 26 premiers Psaumes du Psautier. Ceci témoigne que s'il y a la communion c'est que les synaxes sont devenues liturgiques (eucharistiques). Ces antiennes sont réparties dans les fêtes allant du mercredi des Cendres jusqu'au vendredi de la 5<sup>ème</sup> semaine de Carême.

## 10- Sens théologico-spirituel du Carême

### a) Le Temps

L'itinéraire quadragésimal suit le temps (*chronos*) puisque celui-ci poursuit sa course indéniablement. Mais le *chronos* lui-même nous rapproche de l'éternité. La liturgie, quant à elle, suit le processus du *kairos*, le temps favorable. C'est le 'déjà là' et le 'pas encore' que la liturgie nous donne de vivre dans l'aujourd'hui, 'l'*hodie*' de Dieu dans notre histoire. C'est dans la foi pascale et l'évènement Résurrection que nous vivons le Carême. Ainsi, spirituellement, nous vivons le Carême à l'envers du *chronos* - comme l'histoire de l'élaboration de la préparation pascale vient de nous le montrer - mais le *chronos* mettant en œuvre les 40 jours permet de préparer chaque année la sainte célébration de Pâques. Saint Benoit l'exprime fort bien lorsqu'il met l'accent sur l'attente : « Qu'il (le moine) attende la Sainte Pâque avec la joie d'un désir tout spirituel ». (Règle, ch. 49)

### b) Le Jeûne

Cette attente est vécue à travers le jeûne. Le jeûne chrétien est différent du jeûne biblique marqué par le caractère pénitentiel. Le jeûne chrétien est celui qui s'exerce dans la joie de la Pâque et celle de la Venue du Seigneur. C'est un jeûne eschatologique qui anticipe et annonce la Vision de Dieu. Il ne s'agit donc pas d'abord d'un jeûne physique mais d'un jeûne spirituel, dans le désir du Seigneur que nous attendons : « Quand l'Époux leur sera enlevé, ils jeûneront ». (Mtt 9, 15 ; Mc 2, 19-20 ; Lc 5, 34-35)

Le jeûne est, avant toute conception pénitentielle, ecclésial et liturgique. Il ne revêt jamais un caractère privé ou dévotionnel, sa pratique est officielle et universelle, ordonnée par l'Église pour tous les chrétiens. C'est ce que nous demandons à Dieu qui veut par le jeûne « réprimer nos penchants mauvais, élever nos esprits, nous donner la force et enfin la récompense, par le Christ, notre Seigneur ». (4<sup>ème</sup> Préface pour le Carême dans le Missel actuel)

La signification du jeûne est multiple. Il est festif, intrinsèquement lié à la fête de Pâques. Il est cultuel dans le sens de l'offrande de soi. Il prépare à Pâques, à tous les aspects du mystère du Christ qui s'y rattachent. A la suite de Jésus, il est une lutte contre le mal, une victoire contre Satan. Le jeûne proclame ainsi la victoire du Christ, déjà réalisée en nous et exprime la confiance de l'Église en la force que le Seigneur lui donne.

Le jeûne est une manière de commencer la Pâque et d'entrer dans la joie pascale. Il prépare la rénovation des promesses baptismales de la Veillée Pascale, il associe à la prière des pénitents avec lesquels tous les membres de l'Église sont solidaires. Il prépare et anticipe la communion pascale qui viendra en son temps rompre le jeûne et il prépare déjà à la venue de l'Esprit de Pentecôte, comme le souligne Saint Benoit, le jeûne va bien de pair avec la « joie du Saint Esprit ».

Le jeûne est donc dépourvu de tristesse, il doit être un baume d'allégresse à l'image du parfum dont parle Jésus dans l'Évangile (Mt 6, 17), il est ce moyen donné par Dieu pour communier plus étroitement à sa Vie, à la Victoire du Christ sur le péché et la mort, à la joie de l'Esprit.

### c) La Prière

Comme le souligne encore l'Évangile, il n'y a pas de jeûne sans prière. L'Église n'a jamais prescrit de jeûne pour lui-même, il a toujours été enveloppé de la prière, de l'Office Divin, des exercices de piété. Le jeûne et la prière sont nécessaires pour chasser les démons. (Mt 17, 20 selon la Vulgate) Chez les Pères et précisément chez saint Léon, on célèbre les Jeûnes saisonniers, le Jeûne est une solennité parce qu'il fait partie intégrante de la prière et de la célébration des mystères qui lui donne toute sa pertinence et sa valeur.

Le but de la prière est le pardon des péchés, la guérison des blessures par la pratique du jeûne : « Or on obtient la remise la plus totale des péchés lorsque la prière de l'Église entière est une et une sa profession de foi. Car, si le Seigneur promet d'accorder à la pieuse et sainte entente de deux ou trois tout ce qu'ils demanderaient, que refusera-t-il à un peuple de plusieurs milliers de personnes se soumettant pareillement à une même discipline et suppliant d'un seul cœur et dans un même esprit ». (Saint Léon, Sermon 88 (75) SC 200 p. 95)

La prière possède, par le fait même, une efficacité expiatoire. Elle apporte la grâce d'une "pénitence sacramentelle" lorsqu'elle est vécue en Église avec le cœur. Les prières imposées durant le Carême - les Psaumes de la Pénitence par exemple - de par leur caractère surérogatoire, deviennent une offrande supplémentaire faite à Dieu. La prière est une forme authentique de mortification et les autres pénitences n'ont de valeur que par elle. Tout sacrifice doit se doubler d'une offrande intérieure. C'est ce que souligne encore saint Benoît pour le Carême lorsqu'il demande : « des prières spéciales et l'abstinence dans le boire et le manger ». La prière liturgique, qui est la prière de l'Église, l'emporte en degré supérieur sur la prière privée.

### d) L'aumône

L'aumône est aussi liée à la prière parce qu'elle est prière lorsqu'elle exprime extérieurement ce qui est vécu intérieurement dans l'union à Dieu. Elle ne peut jamais en être séparée. L'aumône est aussi la conséquence du jeûne car ce qui est retiré de la nourriture devient une offrande pour les pauvres. L'aumône manifeste l'offrande de soi-même : « Que l'abstinence de celui qui jeûne devienne la réfection du pauvre » et « Les choses dont vous prive le jeûne, envoyez-les au ciel par l'intermédiaire des pauvres » disent les Pères. C'est là tout l'avertissement des prophètes, notamment Isaïe 58, 7. C'est une constante, le jeûne que Dieu préfère c'est celui qui se traduit en aumône pour les pauvres. C'est vivre le sacrement du frère tel que Jésus le demande dans l'Évangile. Le *Pater* est le cœur de son enseignement. La prière que Jésus enseigne vient après l'aumône et la prière et avant le jeûne. Cela fait tout un. L'aumône tourne vers les autres, la prière vers Dieu, le jeûne vers soi.

L'aumône est tournée vers le bien du prochain, elle revêt deux formes : elle consiste à donner à ceux qui ont moins et consiste également à accorder le pardon pour les injures : « Bénissez ceux qui vous maudissent et priez pour vos ennemis : jeûnez pour ceux qui vous persécutent » dit la Didachè (avant 150). « Le jeûne sans miséricorde n'est rien » dit saint Augustin et saint Léon « Le jeûne sans l'aumône afflige le corps sans purifier l'âme ». L'aumône sous ces deux formes implique un réel renoncement à soi, elle devient alors un sacrifice et un acte de culte. Les Pères la comparaient à un second baptême pour obtenir le pardon des péchés. Elle fait partie intégrante de la liturgie du Carême qui prépare à la célébration pascale, elle invite à entrer dans la Pâque du Christ pour mourir avec lui et ressusciter avec lui.

## Conclusion

Nous bénéficions aujourd'hui du trésor séculaire de l'Eglise qu'est sa prière. Elle la garde précieusement pour nourrir l'âme des fidèles. Le Carême a retrouvé, sans doute, son caractère essentiellement baptismal sur lequel se greffe le caractère pénitentiel dans le sens de la conversion : "Convertissez-vous et croyez à l'Evangile". (Mc 1, 15) Il est heureux que le Missel de Paul VI est inclus cette formule pour la réception des cendres car elle résume à elle seule tout le Carême. Ceci revient à dire que non seulement on entre dans l'Eglise par le baptême, mais que l'Eglise est appelée sans cesse à traduire par une vie de conversion le sacrement qui l'engendre à la vie. Ceci traduit le caractère profondément ecclésial du Carême. Le Carême est réellement ce temps favorable pour toute l'Eglise, le temps de la grande convocation (Eglise, *ecclesia*, veut dire peuple appelé, convoqué) de tout le peuple de Dieu pour qu'il se laisse purifier et sanctifier par son Sauveur et Seigneur.

Le Carême vécu comme un temps de grâce donné par le Seigneur à son Eglise est, par le fait même, source de grâce pour consentir à vivre en vrais fils de Dieu. C'est là tout l'enjeu du Carême.

*Abbé Denis RICHARD*